

03 mai 2020 -15:19

Appartient à Conseil des ministres du 2 mai 2020

Modification du statut des officiers appartenant à la filière de métiers "techniques médicales" - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre de la Défense Philippe Goffin, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi qui vise à modifier le statut des officiers appartenant à la filière de métiers "techniques médicales". L'avant-projet a été adapté à l'avis du Conseil d'Etat.

Le statut actuel pour le corps technique médical ne répond plus aux aspirations des jeunes générations qui souhaitent, bien plus qu'avant, diriger elles-mêmes leur carrière. En outre, il ne satisfait plus non plus à la réalité du marché de l'emploi où la "chasse au talent" est devenue une réalité. L'avant-projet offre ainsi une solution au besoin en personnel appartenant à la filière de métiers "techniques médicales". Avec ce statut, la Défense vise trois objectifs :

- la revalorisation de la filière de métiers "techniques médicales"
- l'augmentation de l'attrait pour la filière de métiers "techniques médicales"
- l'optimisation du rendement, tant dans la perspective de l'individu que de celle de l'organisation.

L'avant-projet est soumis à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Avant-projet de loi modifiant la loi du 5 mars 2006 fixant des dispositions spécifiques relatives au statut des officiers appartenant à la filière de métiers "techniques médicales"

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Philippe Goffin, ministre des Affaires étrangères et de la Défense
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 82 11

Nicolas Roisin
Porte-parole (Affaires étrangères)
+32 473 88 88 39
nicolas.roisin@goffin.fed.be

Christine Calmeau
Porte-parole (Défense)
+32 477 88 01 60
christine.calmeau@goffin.fed.be